



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Voici l'ordre du jour de la séance du 12 mars 2024 au 955 rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly à 20 h 00

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 03.01 - Séance ordinaire du 13 février 2024
 - 03.02 - Séance extraordinaire du 4 mars 2024
- 04 - ADMINISTRATION
 - 04.01 - Présentation d'une demande d'aide financière au PEPPSEP
 - 04.02 - Regroupement de six Offices d'habitation
- 05 - SERVICE DE COMPTABILITÉ
 - 05.01 - Dépenses incompressibles et comptes à payer – Février 2024
- 06 - RÉGLEMENTATION
- 07 - AGENDA POLITIQUE
 - 07.01 - Modification / Municipalité mandataire / Partage d'une ressource en urbanisme - FRR volet 4
 - 07.02 - Ajout au contrat de Nvira - Parc de Tilly
- 08 - URBANISME
- 09 - LOISIRS ET CULTURE
- 10 - DIVERS
- 11 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12 - LEVÉE DE LA SÉANCE